



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DE  
L'ADMINISTRATION GENERALE

Bureau de la Protection de  
la Nature et de l'Environnement

Gérard TONDRE  
Tél : 05.56.90.63.18

RECEPISSE N° 16847  
DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT  
D'INSTALLATIONS CLASSEES

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,  
PREFET DE LA GIRONDE,

VU le Code de l'Environnement, son titre 1<sup>er</sup> du livre V et notamment son article R 512-68,

**DONNE RECEPISSE A**

Monsieur le Directeur de la Sca VIGNERONS de SAINT PEY-GENISSAC

36 avenue de la Mairie  
33350 SAINT-PEY-DE-CASTETS

de sa déclaration en date du 30 mars 2009 portant changement d'exploitant de son établissement :  
un établissement de préparation et de conditionnement de vin

54, Le Bourg  
33420 GENISSAC

relevant de la nomenclature des installations classées, au titre de la rubrique indiquée ci-dessous :  
- 2251-1 -

dont les arrêtés préfectoraux n°14435 du 15 octobre 1999 et n°14435/2 du 9 juillet 2007 sont joints au  
présent récépissé, en lieu et place de :

Monsieur le Président de la CAVE COOPERATIVE VINICOLE de GENISSAC

54, Le bourg  
33420 GENISSAC

BORDEAUX, le 26 mai 2009  
Pour le PREFET,  
Le Directeur de l'Administration  
Générale,

Marie-Hélène TRICARD

REPUBLIQUE FRANCAISE

*Liberté Egalité Fraternité.*